



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

UNA apprécie la proposition du Premier Ministre concernant la création du crédit d'impôt dans le domaine des services à la personne et revendique des solutions pour les 19 propositions restantes de son Manifeste.

UNA souhaite que la mise en place du crédit d'impôt en direction des personnes non imposées, proposition 10 de son manifeste « pour un droit fondamental de vivre à domicile » ne soit pas la fin, mais bien le début d'une succession de mesures en faveur d'une refonte du secteur de l'aide à domicile, sur la base des 19 propositions restantes. Par ailleurs, UNA s'interroge et souhaite des précisions sur les modalités et le délai de mise en œuvre de cette mesure.

Aujourd'hui le secteur des services à la personne répond aux besoins de plus de 6 millions d'utilisateurs. Mais la situation reste préoccupante : d'ici 2020 la France comptera 4 millions de personnes âgées de plus de 80 ans, et d'ici 2010 il manquera 300.000 emplois de services à domicile.

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) est le premier acteur du secteur avec 140.000 salariés, 750.000 personnes aidées et 20.000 embauches en 2005. Forte d'une légitimité construite chaque jour au contact des populations les plus fragiles, UNA formule 20 propositions concrètes pour garantir à chacun le droit fondamental d'être aidé, accompagné et soigné à domicile.

Au-delà des mesures annoncées, UNA propose :

- Une loi cadre, qui instituerait le droit fondamental d'être aidé, accompagné et soigné à domicile et créerait un cadre réglementaire et administratif cohérent afin d'en finir avec un secteur éclaté entre 14 ministères et 13 types de financeurs différents ;
- Une refonte du financement du secteur de l'aide à domicile et une augmentation des ressources allouées à la prise en charge de la dépendance : juste pour les personnes âgées, la Cour des comptes prévoit la nécessité d'un doublement des dépenses publiques d'ici 2020, de 15 à 30 milliards d'euros ;
- La création d'emplois stables, pour qu'un des secteurs les plus créateurs d'emplois de l'économie française (5% par an) ne génère pas, à terme, des travailleurs pauvres.

Contact : Guillaume Cabaud, Influences. Tel : 01 53 00 73 01, g.cabaud@ligaris.fr

L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles c'est :

- Une association militante et le réseau n°1 de l'intervention à domicile en France et en Outre-mer ;
- Un président, André Flageul ;
- 1100 services d'aide, d'accompagnement et de soins à domicile adhérents (principalement associatifs et services publics).
- 750 000 personnes aidées : personnes âgées, handicapées, familles, personnes soignées et particuliers ;
- 140 000 salariés.